

**Instance** INC Maladie

**Date** 21 septembre 2018

**Lieu** UCANSS

**Participants** CNAM N. REVEL, A CHELLOUL (resp RH réseau), P. PEIX, L. CREACH, UCANSS R. LE MAY, MG. DUBREUIL, OS dont pour la CFE-CGC 8 personnes

**La réunion :**

**-Son objet :** 4 points : Le projet stratégique « Agir Ensemble », point sur l'intégration des régimes SSTI et mutuelles, le TDB social, la réforme des juridictions sociales.

**-Le contexte :** Mise en œuvre de engagements COG, intégration du régime SSTI (ex RSI) et poursuite de la reconfiguration du réseau au travers de TRAM et PHARE, évolution des missions attachées à divers métiers, prise en charge d'activités nouvelles, incidences du rapport Lecocq sur la « santé au travail » pour les personnels des CARSAT.

**-L'essentiel :**

Le fichier catégorisant les collaborateurs mis en œuvre à la CPAM de l'Ain est à nouveau dénoncé et M Revel s'associe à la consternation des OS. R Le May veillera à écarter l'outil incriminé des formations.

M Revel valide en revanche les éventuelles renégociations locales des accords RTT, notamment en UGECAM lesquelles présentent un surcoût de 20% par rapport aux autres établissements du secteur.

« Agir ensemble », document de 82 pages, est plus ambitieux que ne l'était le précédent projet d'entreprise qui avait pour objet la mise en œuvre de la COG 2014-2017. Il prend en compte le SDRH et le SDSI. N Revel réaffirme sa volonté de laisser de l'autonomie aux organismes et de capter les initiatives ou capacités d'innovation locales.

Il réaffirme vouloir maintenir la maille départementale indispensable pour l'accompagnement des PS et des assurés. Développera PHARE pour contribuer à prendre en charge les situations d'inadéquation charges/moyens, entre autres issues de la prise en charge des missions de la SSTI, des mutuelles étudiantes, de la MFPS. Promet un accompagnement optimal des salariés de ce régime et une formation de nos agents à l'accueil des travailleurs indépendants. Suite à une demande,, accepte de diffuser une cartographie des effectifs quand elle sera définitive.

Se félicite du développement du DMP depuis qu'il est ouvert dans les accueils de CPAM.

Sur le rapport LECOCQ M Revel ne souhaite pas que les CARSAT perdent la prévention et précise que « la balle est dans le camps des négociateurs ».

M Chelloul se rendra en région pour rencontrer les personnels des TASS, TCI, CNITAAT. Le protocole est en cours d'agrément. A ce jour 50% d'entre eux n'ont pas pris de décision quant à leur éventuel retour en organisme.

La CFE-CGC attire l'attention de M Revel sur la nécessité de placer le facteur humain au centre des pratiques managériales et de développer le capital de compétences. D'autres OS dénoncent la destructuration du réseau, la fracture numérique constatée à l'accueil, les inquiétudes des personnels de la SSTI qui ne gèrera plus en 2019 les nouveaux entrants dans le régime et des infirmières de SOPHIA, sur plate-forme depuis parfois 10 ans, qui ne peuvent ni évoluer ni reprendre une activité libérale ayant perdu leur technicité.